

Réponse à une consultation 20.12.2024

## **Modification de plusieurs ordonnances dans le domaine de l'énergie: position d'economiesuisse**

La valeur ajoutée de l'étiquette-énergie pour les véhicules neufs est limitée, tout en occasionnant des charges administratives considérables pour les entreprises. La suppression de cette étiquette-énergie serait judicieuse et allègerait sensiblement les charges des entreprises. Si l'étiquette-énergie n'est pas supprimée, economiesuisse soutient sa simplification afin de réduire nettement les charges administratives et d'accroître le pragmatisme.